

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **123 (1997)**

Heft 22

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- qualification préalable: études universitaires complètes (EPFL, université), école d'ingénieur ou d'architecte (ETS) ou formation professionnelle technique complète avec connaissances de base en physique et mathématiques;
 - expérience professionnelle: au moins trois ans de pratique à plein temps dans le domaine de l'acoustique, à documenter par deux rapports écrits auxquels le (la) candidat(e) aura contribué activement d'une façon totale ou déterminante.
- En tant que président de la commission d'examen, l'auteur est à

disposition pour toute information concernant l'examen d'«acousticien dipl. SSA».

Le titre d'«acousticien dipl. SSA»: une qualification à faire reconnaître

La SSA va, dans un proche avenir, faire parvenir aux organes compétents (communes, cantons, confédération) une liste de tous les acousticiens qui ont réussi l'examen, afin d'éviter qu'à l'avenir, des études considérées comme importantes soient confiées, par ignorance, à des mandataires incompetents. On peut d'ores et déjà obtenir cette liste auprès de la Société

suisse d'acoustique, CP 251, 8600 Dübendorf. Cette liste vise à établir que les personnes qui ont, ou auront passé avec succès l'examen leur attribuant le titre d'acousticien diplômé SSA, doivent être considérées comme étant les plus aptes à accomplir, de manière satisfaisante pour le mandant, une mission dans le domaine de l'acoustique.

Information complémentaire:
Walter Lips, acousticien dipl. SSA, président de la commission d'examen, Buchenstrasse 4, 6020 Emmenbrücke
Gilbert Monay, ing. EPFL SIA, acousticien dipl. SSA, membre de la commission d'examen, av. Vinet 25, 1004 Lausanne

Bourses d'études

Bourses pour l'étranger

Grâce au soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique et du Fonds national pour la recherche énergétique (NEFF) complétant ses propres moyens, l'Académie suisse des sciences techniques (SATW/ASST) peut offrir à de jeunes ingénieurs praticiens des bourses d'études et de recherche d'un an à l'étranger. Ces dernières doivent leur permettre de parfaire leurs connaissances professionnelles et scientifiques dans une université ou un laboratoire de leur choix, disposé à les recevoir.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- avoir terminé des études d'ingénieur,
- avoir travaillé ensuite deux ans en dehors d'un milieu académique,
- être de nationalité suisse ou domicilié en Suisse.

Les montants alloués dépendent des charges de famille et du pays d'accueil. Les maxima sont fixés par le Fonds national. Ils permettent aux boursiers de consacrer l'entier de leur temps à la recherche. Le délai de candidature est fixé au 1^{er} mars 1998.

Renseignements complémentaires et formules de demande de bourse: voir bourses pour le Japon.

Bourses pour le Japon

L'Académie suisse des sciences techniques (SATW/ASST) peut offrir à de jeunes ingénieurs praticiens des bourses d'études et de recherche d'un an au Japon.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- avoir terminé des études d'ingénieur,
- avoir travaillé en principe deux ans en dehors d'un milieu académique depuis la fin des études,
- être de nationalité suisse ou domicilié en Suisse.

Ces bourses visent à permettre aux candidats ou candidates ne connaissant pas le Japon de parfaire leurs compétences professionnelles et scientifiques

dans ce pays et de s'imprégner de la culture japonaise. Un cours de langue japonaise de trois mois à plein temps au Japon (financé à 50% par l'ASST) est recommandé avant le stage.

Avant de s'adresser à l'Académie, les candidats doivent avoir établi des contacts avec une industrie ou un groupe de recherche prêt à les accueillir pour un travail précis. La brochure éditée par l'ASST, disponible à l'adresse ci-dessous, décrit la procédure et fournit quelques adresses au Japon. Le prochain délai pour le dépôt des demandes est fixé au 1^{er} mars 1998.

Renseignements complémentaires et formules de demande de bourse:

*Commission de recherche de l'ASST
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
LAMI-INF - Ecublens, 1015 Lausanne
Tél. 021/693 26 41, fax 021/693 52 63*

Bourses EPFL pour un an de recherche en Corée du Sud

L'EPFL met à disposition d'un diplômé, d'un doctorant ou d'un docteur de l'EPFL (homme ou femme) le financement d'un an de recherche et d'immersion dans un pays de l'Est de l'Asie, en particulier au KAIST (Korean Advanced Institute of Science and Technology). Cette contribution s'inscrit dans le cadre du développement de collaborations avec la Corée et d'un accord d'échanges entre l'EPFL et le KAIST. La similarité de ce dernier avec l'EPFL ainsi que la qualité des relations déjà en cours en font un excellent partenaire en vue de créer des ponts, tant sous l'angle de la culture que de la recherche scientifique.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 14 novembre 1997 à:

*M. J.-A. Månson, professeur,
coordinateur des actions Corée,
EPFL-DMX-LTC, 1015 Lausanne,
tél. 021/693 43 81, fax 021/693 58 80*